



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Aux représentants des médias

Une évolution dans le domaine du monitoring de trafic

Un outil accessible sur les flux de circulation à Neuchâtel

Connaître le nombre de véhicules qui passent sur les principaux axes routiers, dénombrer les traversées motorisées ou piétonnes aux carrefours lors des heures de pointe, c'est désormais possible en ville de Neuchâtel. De manière inédite en Suisse, cet outil de consultation est disponible en libre accès sur le géoportail du canton (SITN), fournissant des données objectives et régulièrement mises à jour pour tous les acteurs de la construction et de la planification urbaine.

La Ville de Neuchâtel, en collaboration avec le Canton de Neuchâtel, a mis sur pied un monitoring de trafic. Jusqu'ici, l'évaluation du passage des véhicules se limitait le plus souvent à une moyenne journalière du trafic sur les routes, avec des données actualisées plus ou moins régulièrement.

Les ingénieurs ont mis en place une organisation permettant de dresser et de tenir régulièrement à jour le plan des charges journalières sur les principaux axes routiers de la commune ainsi que les charges de pointes aux principaux carrefours, en distinguant les véhicules motorisés, les deux-roues légers et les piétons en particulier. Ce type de données constitue la base pour le calcul de la capacité des carrefours.

Références communes

Avec ce monitoring précis, qui compile à l'heure d'aujourd'hui les premiers résultats de plus d'un an d'observations, il est ainsi possible de connaître le nombre de traversées motorisées (voitures, camions, motos), piétonnières et cyclistes sur 55 carrefours de la ville, grâce à des comptages par caméras. Toutes ces données sont à trouver en libre accès sur le géoportail SITN du Canton de Neuchâtel (<https://sitn.ne.ch/>), sous le thème « Routes ».

« Cette innovation, encore inédite dans un géoportail officiel en Suisse, permettra à tous les acteurs de la construction et de la planification urbaine de se fonder sur des valeurs communes fiables et cohérentes, relève l'ingénieur communal de la Ville de Neuchâtel, Antoine Benacloche. Elle est aussi le résultat d'une collaboration exemplaire entre la Ville de Neuchâtel et le Canton par ses services des ponts et chaussées et du SITN. »

Neuchâtel, le 27 juin 2018

Ville de Neuchâtel
République et Canton de Neuchâtel

Renseignements complémentaires :

Pour la Ville : Antoine Benacloche, ingénieur communal, 032 717 76 12, antoine.benacloche@ne.ch

Pour le Canton : Jonathan Maret, ingénieur trafic et circulation, service des ponts et chaussées, 032 889 57 00, jonathan.maret@ne.ch